



**Avis des élus CSE sur le projet de regroupement
des agences de CONTRESCARPE sur l'agence de GRASLIN NANTES**

Au cours de la séance du 6 Novembre 2019, il a été présenté aux élus du Comité Social et Economique le projet de rapprochement de CONTRESCARPE et de GRASLIN sur NANTES.

Le point de vente de CONTRESCARPE est constitué actuellement des points de vente de :

- CONTRESCARPE
- PONT MORAND
- DALBY

Suite à une décision prise par le Directoire, le point de vente de CONTRESCARPE est fermé depuis le mois de février, conséquence de diverses dégradations sur les GAB et l'agence.

Le personnel est depuis présent dans les locaux de l'agence GRASLIN, à l'étage en lieu et place de l'agence GESTION PRIVEE de NANTES.

Le rapprochement de ces deux points de vente entrainera la présence de 19 ETP sur un seul site. Donc la Direction a décidé de rattacher le point de vente de DALBY à l'agence de BEAULIEU, afin de maintenir un équilibre d'ETP entre les différentes agences.

Ce rapprochement entrainera la transformation de l'ancien espace GESTION PRIVEE en agence.

Les élus du CSE ne peuvent que valider une décision prise dans l'urgence suite à des dégradations, afin de mettre les salariés en sécurité, et ainsi leur permettre d'assurer leur travail quotidien. Ils regrettent néanmoins que l'investissement effectué sur l'espace GESTION PRIVEE de NANTES disparaisse ainsi.

Les élus du CSE soulignent que la distance entre le point de vente de DALBY et l'agence de BEAULIEU génère un temps de trajet important, dû aux conditions de circulation sur NANTES. Ce temps de trajet est largement sous-évalué par la Direction.

Les élus du CSE préconisent à la Direction d'affecter à minima deux salariés à l'accueil en permanence compte tenu des flux de ces deux agences cœur de ville, et de la présence actuelle des coffres de GRASLIN.

La Direction devra consulter le CSE pour l'aménagement de l'agence GRASLIN.

Les élus du CSE seront vigilants à la situation professionnelle de chacun de ces salariés concernés par le regroupement.

Résultat des votes :

- 24 votes favorables au projet


Jocelyn BONOUVRIER
Secrétaire du Comité Social et Economique